

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4918 - LUNDI 30 DÉCEMBRE 2024

FINANCES PUBLIQUES

Tension autour du Guichet unique de paiement

En au moins quatre lignes d'un courrier qu'il a adressé, le 27 décembre, au ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lui enjoint « d'interrompre sans délai la procédure de résiliation de la convention GUP (Guichet unique de paiement) la jugeant « contraire à certaines dispositions de la loi de finances 2025 » récemment votée.

Page 6



AFFAIRES SOCIALES

34 milliards FCFA pour l'inclusion des jeunes



Le présidium du Comité de pilotage / Adiac

Le comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes a tenu, le 27 décembre, à Brazzaville sa deuxième session ordinaire au cours de laquelle il a procédé à l'adoption du plan de travail et du budget annuel fixé à la somme de 34 milliards de francs CFA.

Page 11

EDITORIAL

Presque le chaos !

Page 11

MOBILISATION POLITIQUE

Le PCT se projette vers 2026

Le Parti congolais du travail (PCT) réunit ses instances de direction depuis quelques jours à Brazzaville avant la tenue l'année prochaine de son congrès ordinaire. Engagé à consolider ses rangs dans la perspective des rendez-vous électoraux de 2026, dont la présidentielle, ce parti a nommé des commissaires politiques dans tous les départements du pays parmi ses plus hauts cadres. Pour les observateurs, la principale formation de la majorité présidentielle veut occuper le terrain au regard des enjeux de ces scrutins et des défis du moment.

Pages 2, 3 et 16



Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants renouent avec les cours ce lundi

Le collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi a décidé de la levée de la grève déclarée le 30 septembre dernier et de la reprise des cours au niveau de l'alma mater ce lundi 30 décembre. Il a aussi

noté la volonté du gouvernement de décriper le climat social et la signature d'un relevé de conclusions auquel ce dernier s'engage à résoudre les problèmes posés.

ÉDITORIAL

Presque le chaos!

Une année lourde s'achève : on aura vécu douze mois d'animosité, de repli sur soi, de jusqu'au-boutisme, d'orgueil et de violence. Et quand bien même l'embrasement à l'échelle planétaire redouté par beaucoup ne s'est pas produit, aux quatre coins de notre vieux monde, le dialogue constructif n'a pas été au rendez-vous en 2024.

Que nous réserve alors la nouvelle année attendue dans seulement quelques heures ? Un grand bonheur surgira-t-il comme celui magnifié par La Congolaise, l'hymne de la République du Congo ? Si du fait de graves écueils qui l'ont entourée 2024 ressemble à une longue nuit qui s'achève, prions donc que le soleil respandisse à jamais.

Dans la mesure du possible, émettons pour l'Afrique le vœu de voir la République démocratique du Congo et la République du Rwanda renouer le dialogue, et qu'au Soudan, les frères ennemis en guerre depuis trop longtemps déjà brisent le cycle des vents violents contraires à la construction de leur grande nation.

Embrasé, le Proche-Orient sortira-t-il de la tourmente ? La meilleure prière pour cette région du monde éminemment pieuse est qu'elle contribue autant que faire se peut à l'apaisement de notre planète commune qui a besoin de sa part de lumières pour briller.

Pour ce qui est des grandes puissances issues de la Seconde Guerre mondiale, l'on voit ces dernières années que leur incapacité à tenir leur rang en a rongé la crédibilité auprès des peuples qu'elles prétendent défendre. Chacun sait que les dépenses consacrées à la fabrication des armes de destruction massive sont sans commune mesure avec le peu mis dans les projets consacrés à l'amélioration des conditions de vie de quelque 8 milliards de terriens que nous sommes.

Arrêtons de faire le contraire de ce qui est !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT nomme ses commissaires politiques dans les départements

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, par acte du 25 décembre, a nommé quinze membres du bureau politique en qualité de commissaires politiques dans tous les départements du pays y compris les trois en voie de création.

Les commissaires politiques ont été nommés comme suit : pour Brazzaville : Anatole Collinet Makosso ; Pointe-Noire : Firmin Ayessa ; Kouilou : Léon Alfred Opimbat ; Niari : Gilbert Ondongo ; Lékoumou : Gabriel Nzambila ; Bouenza : Jean Jacques Bouya ; Pool : Jean Pierre Lekoba ; Plateaux : Yvonne Adélaïde Mougany ; Cuvette : Rigobert Maboundou ; Cuvette ouest : Antoinette Kébi ; Sangha : Michel Mahinga ; Likouala : Théophile Adoua ; Djoué-Léfini : Michel Ngakala ; Alima-Nkéni : Pierre Mabilia ; Congo-Oubangui : Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Interrogé par la presse sur l'importance de ces nominations, le porte-parole du PCT, Parfait Iloki, a rappelé que c'est l'une des recommandations du 5^e congrès ordinaire du parti, tenu en décembre 2019. Selon lui, la responsabilisation de certains cadres du parti en qualité de commissaires politiques leur permettra, entre autres, de parler au nom du secrétaire général du PCT, veiller de façon impartiale au fonctionnement des fédérations.

« Nous n'obérons pas le fait qu'il existe déjà une organisation bien

nomenclaturée dans notre parti, donc les fédérations, les comités, les sections qui sont généralement dirigés par les ressortissants des départements. Ici, dans la stratégie, il s'agit des cadres supra-départements consignés, qui vont regarder de façon impartiale du haut comment se déroule le fonctionnement du parti au niveau de la fédération. Ils rendront compte directement au secrétaire général du PCT. En démocratie, qui n'a écouté qu'un son n'a entendu du raison, dit-on », a-t-il expliqué.

Le porte-parole du PCT a également rappelé que cette formule a déjà existé par le passé au sein du parti. « Nous allons donc essayer à nouveau cette formule qui va certainement marcher parce que nous allons vers des moments assez particuliers, le congrès et l'élection présidentielle. Nous avons même anticipé sur les trois départements qui vont être pourvus par la suite, donc le PCT est à jour, nous allons tester et peut-être évaluer cette nouvelle formule de travail », a conclu Parfait Iloki.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le 6^e congrès ordinaire renvoyé en 2025

Initialement prévu en cette fin décembre, le sixième congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) aura finalement lieu en 2025. Les organisateurs évoquent des « raisons stratégiques ».

La 13^e réunion du bureau politique du PCT a été ouverte le 26 décembre à Brazzaville par son secrétaire général, Pierre Moussa. Elle examinera, entre autres, la question de l'organisation du sixième congrès ordinaire dont la période et les dates seront arrêtées par le Comité central qui se tiendra les 29 et 30 décembre. « La réunion que nous tenons ce jour qui clot 2024 s'ouvre aussi sur 2025, année des plus grands enjeux pour le parti et notre pays. Je veux parler à la fois du congrès de notre outil de combat politique, le PCT, et les consultations électorales de 2026. Face à ces défis de taille qui pointent à l'horizon, nous sommes appelés à continuer à ne ménager aucun effort pour contrecarrer les manœuvres néfastes des détracteurs et vendeurs d'illusions », a tracé Pierre Moussa à l'ouverture des tra-



Une vue des membres du bureau politique/DR

vaux. Il a précisé la nécessité de rassurer la population en incitant le gouvernement à déployer davantage d'actions tendant à satisfaire au mieux ses attentes.

Les décisions arrêtées au cours de cette 13^e réunion du bureau politique qui s'est achevée ce 27 décembre seront transmises aux membres du Comité central. « C'est le Comité

central qui va décider des dates sinon de la période de la tenue du congrès du PCT. Ce qui est certain et même sûr, c'est que le congrès qui était prévu pour se tenir en cette fin d'année 2024 a été repoussé pour des besoins ou des questions stratégiques. Nous rendons compte au bureau politique et dans quelques jours au Comité

central qui en décidera », a expliqué, de son côté, le porte-parole du PCT, Parfait Iloki.

Dans son discours d'ouverture, Pierre Moussa a rappelé que la situation sociale, économique et financière au niveau national restait assez préoccupante bien que les efforts du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des réformes avec

l'appui du Fonds monétaire international laisse espérer un redressement. Selon lui, le PCT doit s'employer à demeurer le plus fort et le plus puissant en même temps le plus productif en tant que laboratoire d'idées.

« Dans cette optique, le PCT est appelé à développer ses capacités en tant que force de propositions susceptible de consolider la confiance de ses militants et de l'ensemble de nos concitoyens. C'est le chemin à parcourir pour arracher comme en 2021 une brillante victoire de notre candidat à la présidentielle de 2026, une échéance de première importance pour laquelle il est impérieux de bâtir une stratégie efficiente répondant sur l'unité, la discipline et la cohésion du parti ainsi que de toutes les forces de la majorité présidentielle », a-t-il exhorté.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Terre nourricière

Nos confrères de Télé-Congo ont diffusé, il y a quelques jours, un reportage réalisé dans le département du Pool, notamment à Inoni, une localité située le long de la route nationale numéro 2. Il portait sur les activités agricoles impliquant de braves mamans converties dans la production du manioc, aliment de base pour nombre de ménages congolais.

Les images ne montraient pas les champs de plantation, mais les étapes couvrant le conditionnement des tubercules une fois récoltés. Les opératrices s'y afféaient avec application, passant de cette première étape à la suivante qui consiste à rouir les tubercules placés dans des tonneaux remplis d'eau, avant d'obtenir par la suite une pâte à pétrir pour la fabrication du manioc proprement parlé, le fameux pain encore appelé « mongouélé ».

Ce qui est apparu exceptionnel dans ce reportage ce n'était pas seulement la mé-

canique permettant de transformer le tubercule frais, sensiblement acide, sorti de terre avec son écorce, en un pain tout blanc servi à table le moment venu. Plutôt le message des mamans cultivatrices aux consommateurs : « Nous avons choisi ce métier et sommes fières de produire du très bon manioc, et disons ici, à Inoni, que l'expérience des zones agricoles protégées porte ses fruits », récitaient-elles tout heureuses.

On était en présence de jeunes dames que rien ne priverait de faire partie de celles, nombreuses, qui habitent les grandes villes du Congo, parfois sans occupation rémunératrice conséquente. Ces mamans avaient tout l'air d'être satisfaites de leur travail, et surtout, ainsi qu'elles témoignaient, d'expédier leurs colis en ville attendant en retour des sommes d'argent correspondant à la marchandise vendue.

De fait, oui. Depuis quelque temps, le ministère en charge de l'Agriculture, de

l'Elevage et de la Pêche tente de concentrer ses efforts sur la valorisation des sols fertiles du Congo. Les zones agricoles protégées, implantées dans plusieurs localités du pays, n'ont peut-être pas encore atteint leur vitesse de croisière en raison de quelques difficultés mais elles fonctionnent. En capitalisant sur les expériences passées, les initiateurs de ce projet peuvent en faire des domaines d'excellence pour les Congolaises et les Congolais en quête d'emplois.

L'exemple d'Inoni, dont l'activité est vulgarisée et immortalisée grâce à la magie de l'audiovisuel, et finalement aussi par le présent écrit, est la preuve que riche de ses merveilles, la terre n'a jamais cessé d'être une source de revenu pour ceux qui la gardent en estime. Les braves mamans de la route nationale numéro 2 dont nous parlons l'ont bien compris.

Gankama N'Siah



DECLARATION DU BUREAU POLITIQUE DU COMITE CENTRAL DU PCT A L'ISSUE DE SA 13^e REUNION ORDINAIRE

Le Bureau Politique du Comité central, issu du 5^{ème} congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail, siégeant en sa 13^{ème} réunion ordinaire, a analysé la situation socio-économique qui prévaut dans le pays.

Le Bureau Politique a commencé par suivre, avec grand intérêt, la communication du camarade membre du Bureau Politique, Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, qui a commenté l'important message du Président de la République sur l'Etat de la Nation prononcé le 28 novembre 2024, devant le Parlement réuni en congrès.

Le Bureau Politique a pris acte de la communication du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Analysant la situation économique nationale, le Bureau Politique relève qu'elle demeure difficile dans l'ensemble.

Les taux de croissance des années post Covid (2022-2023) quoi que positifs sont encore faibles pour parvenir à enrayer la tendance à la baisse de la production nationale hors pétrole. Le secteur des BTP et les quelques industries de notre pays peinent à retrouver leur niveau d'activités des années 2004 à 2016, années de la municipalisation accélérée.

Le Bureau Politique note que depuis la chute brutale et forte du prix du baril de pétrole en 2014, le Congo, notre pays, demeure confronté aux chocs exogènes, impactant négativement l'économie nationale.

De 2014 à 2018, ce fut le choc pétrolier et ses conséquences néfastes sur l'ensemble de l'économie nationale.

En 2020 et 2021, c'était la COVID-19 qui avait entraîné la paralysie de l'économie jusqu'en 2022.

En 2023 et 2024, c'est toute l'Afrique, particulièrement la CEMAC, qui a souffert du ralentissement des activités en Chine et dans d'autres pays demandeurs des matières premières et des produits africains.

Le Bureau Politique déplore tous ces chocs qui ont violemment heurté et fragilisé l'économie nationale, parce que pas assez diversifiée.

Cette situation économique difficile a, de toute évidence, engendré une baisse des rentrées fiscales et a occasionné, des tensions sur les finances publiques, allant jusqu'aux tensions de trésorerie.

Toutefois, le Bureau Politique apprécie favorablement les conclusions positives des cinq revues du programme économique et financier (2022-2024) soutenu par la Facilité élargie de crédit du Fonds Monétaire International.

Le Bureau Politique souhaite la conclusion rapide et positive de la sixième et dernière revue dudit programme, avec l'espoir que cette coopération, avec le FMI et les autres partenaires techniques et financiers aide à poser des jalons du renouveau économique national.

Le Bureau Politique encourage le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre accélérée du PND 2022-2026 pour un retour rapide à une croissance plus forte, inclusive, génératrice d'importantes ressources budgétaires et créatrice d'emplois en grands nombre.

De ce qui précède, le Bureau Politique s'accorde sur l'urgence pour l'Etat de retrouver des marges budgétaires lui permettant d'exercer de puissants effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

Le Bureau Politique partage la décision du Président de la République d'améliorer prioritairement le climat des affaires pour faciliter l'implantation et le développement du secteur privé; afin de lui faire jouer le rôle de principal créateur des richesses et d'emplois ainsi que de principal contributeur au revenu de l'Etat.

Le Bureau Politique appelle le Gouvernement à exécuter de façon déterminée le PND 2022-2026, dans sa version



Le présidium/DR

redimensionnée, apte à relancer vigoureusement l'économie nationale.

Le Bureau Politique encourage le Gouvernement à définir et à mettre en œuvre toutes les réformes économiques et financières notamment le nouveau rôle économique de l'Etat, la nouvelle gouvernance publique, la nouvelle fiscalité de développement, les nouvelles règles des finances publiques; de nature à booster au plus vite l'économie et les moyens financiers de l'Etat.

S'agissant de la situation sociale, le Bureau Politique relève qu'elle est aussi préoccupante.

Des multiples attentes des populations demeurent pressantes, notamment en matière de la desserte en eau et en électricité, de ramassage d'ordures ménagères, de transport en commun, d'emploi, de santé, d'éducation, de sécurité et de pouvoir d'achat.

Le Bureau Politique est convaincu que toutes ces difficultés découlent de l'insuffisance des ressources financières publiques.

Dans le même temps, le Bureau Politique observe que le Gouvernement pose plusieurs actes encourageants au bénéfice des populations.

Le Bureau Politique note, entre autres, :

- le recul significatif de l'insécurité, causée par les jeunes délinquants;
- la mise en place des organes de gestion de la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU);
- le renouveau de la politique agricole au travers des Zones agricoles protégées, ZAP en sigle ;
- le paiement régulier des salaires des fonctionnaires ;
- l'amélioration du rythme de paiement des pensions des retraités ;
- l'effort pour la reprise de la paie des bourses des étudiants ;
- l'amélioration et la diversification de l'offre de formation et particulièrement d'apprentissage des jeunes en quête d'emploi.

En considération de cela, le Bureau Politique salue les efforts du Gouvernement et l'exhorte à maintenir le dialogue avec les partenaires sociaux pour préserver la paix sociale.

Le Bureau Politique encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts dans les domaines de la sécurité des populations, du paiement régulier des salaires des fonctionnaires et des agents des organismes publics, des pensions et des bourses.

Le Bureau Politique appelle le Gouvernement à amplifier la dynamique des initiatives et d'encadrement pour l'emploi des jeunes à travers le FONEA, l'ACPC, l'ACPCE, le FIGA, l'ADPME et les autres structures similaires.

Le Bureau Politique est convaincu que les solutions

durables à tous les problèmes sociaux, énoncés ici ou non, se trouvent dans la consolidation économique et financière du pays. Renforcer l'économie et les finances publiques, les maintenir à flot en permanence, c'est se donner des moyens de résoudre les demandes sociales.

La situation d'ensemble telle qu'analysée par le Bureau Politique, est certes difficile, mais pas insurmontable.

Le Bureau Politique estime qu'il n'est point besoin, pour qui que ce soit, de verser dans la surenchère verbale, la calomnie, la diffamation ou dans l'injure, pour en donner la mesure.

Le Bureau Politique précise que, faire la politique dans l'opposition n'interdit pas des analyses objectives sur la réalité du pays que l'on aspire à diriger.

En conséquence, le Bureau Politique rappelle que chacun devrait s'interdire, de faire de la politique politicienne ou de la politique spectacle, en traitant des questions essentielles de la vie de la Nation.

Ce ne sont pas des analyses caricaturales, fantaisistes et démagogiques, qui aideront à mieux comprendre la donne économique du pays et à trouver des solutions appropriées aux problèmes qui s'y posent.

La sagesse commande qu'en toutes circonstances, il faut savoir raison garder.

Le Bureau Politique appelle à l'apaisement et au ressaisissement de tous, pour préserver la paix, l'unité et la cohésion nationale, sans lesquelles aucun défi ne saurait être relevé durablement.

Le Bureau Politique en appelle au Gouvernement, afin qu'il mette en œuvre avec d'avantage d'efficacité, les très hautes orientations du Président de la République, pour une dynamique accrue de redressement de la situation socio-économique nationale.

Le Bureau Politique lance un appel à l'ensemble des militants et sympathisants du Parti Congolais du Travail à soutenir l'action du Gouvernement, et à renforcer l'unité, la cohésion, la discipline et la solidarité, dans leur engagement avéré derrière le Président de la République.

Assuré de sa détermination sans faille à relever les défis, même en période d'incertitudes, le Bureau Politique renouvelle au Président de la République son soutien inconditionnel et indéfectible, pour une poursuite sereine de la marche vers le développement du Congo.

Le Bureau Politique demande au peuple congolais de demeurer confiant dans la capacité légendaire du Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, à relever les défis conjoncturels dans notre pays.

Fait à Brazzaville, le 27 décembre 2024

Le Bureau Politique

GESTION FISCALE

Les contribuables sensibilisés au contrôle du NIU et des impôts

Le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a organisé récemment une réunion d'échanges avec les contribuables sur le contrôle du Numéro d'identification unique (NIU) et des impôts, droits et taxes dus au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

La rencontre présidée par le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, avait pour objectif d'étudier les modalités pratiques du contrôle du NIU et des mécanismes de régularisation des situations fiscales.

La démarche s'inscrit dans le cadre de la gestion fiscale et économique du Congo, une approche qui revêt plusieurs raisons qui sous-tendent et garantissent la bonne gouvernance. Le NIU permet non seulement une meilleure transparence dans le système fiscal, mais aussi de centraliser les informations fiscales sous un identifiant fiscal.

« Le contrôle du NIU permet d'assurer la répartition équitable de la charge fiscale, d'autant plus que cela garantit que les acteurs économiques respectent leurs obligations de manière juste. De même, il atteste que les contribuables ne sont pas pénalisés par ceux qui tentent de contourner le système mis en place. Par ailleurs, le contrôle des impôts, droits et taxes permet de maximiser les recettes fiscales, contribuant ainsi au financement des infrastructures, des services publics et au soutien du développement économique », a souligné Ludovic Ngatsé.

De même, il atteste que les contribuables ne sont pas pénalisés par ceux qui tentent de contourner le système mis en place. Par ailleurs, le contrôle des impôts, droits et taxes permet de maximiser les recettes fiscales, contribuant ainsi au financement des infrastructures, des services publics et au soutien du développement économique », a souligné Ludovic Ngatsé.

Par ailleurs, les contribuables ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent dans l'obtention du NIU, le manque de sensibilisation à son rôle ainsi que son importance.

Pour pallier ce problème, le



Le ministre Ngatsé et les contribuables posant ensemble/Adiac

« Le contrôle du NIU permet d'assurer la répartition équitable de la charge fiscale, d'autant plus que cela garantit que les acteurs économiques respectent leurs obligations de manière juste. De même, il atteste que les contribuables ne sont pas pénalisés par ceux qui tentent de contourner le système mis en place. Par ailleurs, le contrôle des impôts, droits et taxes permet de maximiser les recettes fiscales, contribuant ainsi au financement des infrastructures, des services publics et au soutien du développement économique »

ministre a annoncé l'ouverture imminente d'autres centres d'enrôlement du NIU dans les départements, en plus des neuf qui sont opérationnels depuis des mois, dont cinq à Brazzaville et quatre à Pointe-Noire.

Firmin Oyé

ARTISANAT MINIER

Une étude pour booster le secteur des minéraux de développement

Le ministère des Industries minières et de la Géologie organise, du 26 au 30 décembre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le comité de pilotage et de relecture de l'étude de base sur les minéraux de développement en République du Congo.

Visant à valider la version revue de l'étude de minéraux, l'atelier s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités mis en œuvre par le Programme ACP-UE d'un budget de 13,1 millions d'euros afin d'améliorer le profil et la gestion des minéraux de développement négligés. Cette rencontre permettra spécifiquement aux participants de procéder à la relecture minutieuse du rapport final de l'étude de base sur les minéraux de développement de la République du Congo ; d'examiner et de suivre l'intégration des contributions et observations apportées lors de l'atelier de consultation des parties prenantes ; de valider la mouture finale de cette étude de base.

Responsable du rapport soumis à l'approbation des participants, le chef du département changement climatique et implication sur les ressources forestières à l'Institut national de recherche forestière, Noël Watha-Ndoudy, a révélé que les minéraux de développement sont un secteur d'activi-



Les participants à l'atelier/Adiac

tés qui intéressent beaucoup de Congolais. Il y a aussi quelques femmes qui s'intéressent à ce secteur. L'étude révèle également que les minéraux de développement sont une activité très sollicitée surtout pendant la municipalisation accélérée et la vague construction en cours dans le pays. « Le marché existe, c'est vrai, mais la difficulté réside particulièrement au niveau des outils parce que les professionnels de ces minéraux disent qu'ils ont un problème avec les outils

qui sont très archaïques. Il leur manque aussi la protection parce qu'il y a souvent beaucoup de blessés graves dans les effondrements. Il manque également le respect des consignes environnementales », a-t-il expliqué.

Selon Noël Watha-Ndoudy, l'objectif du travail est de faire des propositions qui vont améliorer la dynamique générale des minéraux de développement. L'étude a, par ailleurs, épinglé des difficultés d'ordre logistique, technique et organisa-

tionnel.

Le directeur de la petite mine et de l'artisanat minier, Ghynel Reagan Frydarius, a rappelé que cette étude a été lancée en février dernier pour recueillir des données du secteur. « Pour démarrer un programme à grande échelle, améliorer le profil des minéraux de développement, il faut présenter le secteur avec ses données, les matériels dont nous disposons, les artisans et leurs lieux de travail, connaître leur nombre et voir l'im-

pact social de cette activité. Aujourd'hui, nous avons constaté que ce secteur est pourvoyeur d'emplois parce qu'il y a beaucoup d'artisans qui y travaillent, c'est aussi un secteur qui impacte l'économie locale », a-t-il souligné. Les résultats de la version validée de cette étude de base seront présentés au gouvernement afin de réfléchir sur l'avenir de ce secteur qui a un caractère informel s'il peut bénéficier d'une formalisation. « A travers cette formalisation, nous pouvons répondre aux épineux problèmes qui impactent notre société, à savoir l'emploi, l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Pour cela, il faut bien présenter les données chiffrées du secteur pour que nous puissions nous projeter à un programme national de développement du secteur de l'artisanat minier en ce qui concerne les minéraux de développement », a conclu Ghynel Reagan Frydarius.

Parfait Wilfried Douniama

FINANCES PUBLIQUES

Tension autour du Guichet unique de paiement

En au moins quatre lignes d'un courrier qu'il a adressé au ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, le 27 décembre, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lui enjoint « d'interrompre sans délai, la procédure de résiliation de la convention GUP (Guichet unique de paiement) la jugeant « contraire à certaines dispositions de la loi de finances 2025 » récemment votée.

La veille, Jean-Baptiste Ondaye avait saisi par lettre le directeur général de la Banque postale du Congo aux fins de l'informer de « la résiliation de la convention signée en 2021 » entre son établissement et la direction générale du trésor « dans le cadre de la gestion des opérations d'encaissement des

recettes fiscales et douanières ». Le ministre invoquait notamment l'imminence de « la mise en œuvre de la réforme sur l'opérationnalisation du Compte unique du trésor (CUT) » ainsi que « l'instruction du président de la République » contenue dans son discours sur l'état de la

nation, le 28 novembre. Au mois de juin dernier, le même type de remue-ménage avait été observé entre le chef du gouvernement et son ministre sur les nominations dans les services des impôts et à la Causse congolaise d'amortissement.

Les Dépêches de Brazzaville



PRIX DU MÉRITE DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Une centaine de jeunes récompensés à la première édition

Le Prix du mérite Denis Sassou N'Guesso décerné à une centaine des jeunes qui crée, innove, entreprend et contribue activement au développement du Congo, est une initiative du Cercle des jeunes émergents (CJE), que préside la députée de Boundji, Avanke Lekoundzou Tsatsa. La cérémonie a eu lieu le 26 décembre à Brazzaville, au Palais des Congrès, en présence de quatre membres du gouvernement et des députés.

L'initiative du CJE, à travers ce prix qui rend hommage au président de la République, vise à promouvoir et valoriser le mérite des jeunes talents. Plusieurs prix ont été décernés dans sept catégories suivantes : agriculture et élevage, micro entrepreneuriat, entrepreneuriat et innovation, entrepreneuriat et management, invention et innovation, sport, puis art, lors de cette première édition. En effet, en créant le Prix du mérite Denis-Sassou-N'Guesso, le CJE poursuit un triple objectif, à savoir susciter dans la jeunesse congolaise l'esprit d'entrepreneuriat ; promouvoir les valeurs de travail, de discipline, de respect, d'éthique et de déontologie ; et favoriser l'esprit de saine et constructive émulation. Bref, il s'engage à projeter un faisceau de clartés sur une jeunesse moderne, qui soit en mesure d'inspirer celle de demain. La mission de reconnaître et récompenser le mérite dans tous les secteurs.

Prenant la parole pour son mot d'usage, la présidente du CJE, la députée Avanke Lekoundzou Tsatsa, a fait savoir que ce moment plus qu'une simple cérémonie est une célébration de la jeunesse congolaise, une reconnaissance de son potentiel, de son courage, de sa résilience et donc de son mérite. Pour ce faire, elle a rappelé à l'auditoire l'extrait du discours du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion du soixante quatrième anniversaire de l'indépendance du Congo, lorsqu'il disait : « La jeunesse est l'équation des temps



La présidente du CJE posant avec les récipiendaires d'une catégorie après les avoir remis le prix/Clavis Kiba

actuels et également la clé intangible de la solution pour l'avenir. »

Poursuivant son propos, la présidente du CJE a souligné qu'en décrétant, du haut de sa charge, 2024 année de la jeunesse, le chef de l'État reconnaît non seulement la place, mais aussi le rôle important de la jeunesse dans la société congolaise, société qui se construit et désormais prend son envol. En inscrivant la jeunesse au cœur de ses priorités, le président de la République a montré son attachement indéfectible à la cause des jeunes et à leur rôle dans l'édification de la nation congolaise. C'est donc à dessein que ce prix porte le nom du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a-t-elle indiqué. « Depuis sa création, le CJE s'est donné pour mission de promouvoir et de valoriser les jeunes talents de notre pays. Aujourd'hui, nous voyons cette vision se concrétiser grâce à cet événement... Les candidats au Prix du mérite Denis-Sassou-N'Guesso 2024 ne viennent ni du même village, ni du même district, encore moins du même département, mais des quatre coins du Congo... Je remercie les ministres de la Jeunesse et des Sports, celui de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, ainsi que celui des Petites et Moyennes entreprises pour leur partenariat stratégique qui nous a permis de concrétiser ce projet », a déclaré la présidente du CJE, Avanke Lekoundzou Tsatsa.

transformer la dépendance alimentaire en opportunités économiques

Transformer la dépendance alimentaire en opportunités économiques

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, Paul Valentin Ngobo, a encouragé la jeunesse congolaise à saisir des opportunités qui contribuent à développer l'éco-

nomie congolaise. « Alors que le pays continue d'importer des milliards de francs CFA des produits agricoles, notamment d'origine animale, il devient impératif de transformer cette dépendance en opportunités économiques pour nos entrepreneurs et investisseurs. Nous devons développer l'élevage et la pisciculture, ces secteurs peuvent répondre à nos dépendances aux importations tout en créant des emplois durables. En 2023, le Congo a importé des poulets de coupés, notamment des cuisses de poulets pour 72 milliards de FCFA, cela est une opportunité à saisir », a déclaré le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, avant d'ajouter : « Nous devons transformer et valoriser nos produits, chaque produit agricole transformé est une richesse supplémentaire, une opportunité d'exporter et

de réduire notre dépendance aux marchés extérieurs. Il est également possible d'innover dans les services agricoles, la mécanisation, les plateformes numériques permettant de connecter clients et fournisseurs et les circuits de distribution, exemple la vente en ligne, qui doivent soutenir cette dynamique. »

Pour le ministre Paul Valentin Ngobo, la dépendance du Congo vis-à-vis des importations agricoles notamment d'origine animale représente une opportunité de taille pour la création d'unités de productions locales. Il estime qu'en remplaçant ces importations par des produits locaux, il est possible de générer des milliards de FCFA de chiffres d'affaires, et cela permettrait de réduire la facture des importations pour renforcer les réserves en devise. Car chaque franc investit dans la production locale génère des emplois, stimule l'activité économique et renforce la souveraineté alimentaire, a-t-il fait savoir.

Enfin, les récipiendaires de la première édition ont remercié le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, qui a consacré l'année 2024 et 2025 comme année de la jeunesse. Ils ont également félicité le CJE avec sa présidente d'honneur de les avoir encouragés, chacun dans son domaine respectif.

Notons que les lauréats ont reçu des sommes allant de cinq cent mille francs CFA à un million de francs CFA en fonction des catégories A et B.

Bruno Zéphirin Okokana

SÉCURITÉ

Des sous-officiers formés à la gestion administrative, financière et logistique

La cérémonie marquant la fin de stage du Brevet technique 1 et 2 (BT1, BT2), ayant permis à plus de 1300 sous-officiers des Forces de sécurité intérieure de renforcer leurs capacités managériales et opérationnelles, a eu lieu le 27 décembre, à Brazzaville.

« Vous devez faire montre de professionnalisme dans vos nouvelles fonctions. Gardez cet élan dans l'intérêt des missions qui vous seront confiées au sein de vos structures respectives », a déclaré le directeur général des Finances et de l'Équipement du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, le colonel-major Michel Innocent Peya, s'adressant aux sous-officiers qui viennent de terminer le stage de BT1 et BT2 en gestion administrative, financière, matérielle et logistique.

Ce premier stage du genre au sein des Forces de sécurité intérieure contribue à la modernisation de la fonction administrative, selon le colonel-major Michel Innocent Peya. Il est, par ailleurs, l'aboutissement du dynamisme de la réorganisation et de la modernisation de la Force publique, conformément aux instructions du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, chef suprême des Armées, réitérées à l'occasion des différents réveillons d'armes,

a poursuivi le directeur général des Finances et de l'Équipement. Faisant état du rapport bilan, en proclamant les résultats, le colonel Eliot Christel Mounkassa, directeur de stage, a indiqué que plus de 1300 sous-officiers (police, gendarmerie, garde républicaine) y ont pris part dont 720 au BT1; 640 au BT2 et 450 femmes pour les deux niveaux. Les dix majors de chaque brevet ont reçu leurs diplômes des mains de différents responsables de la Force publique ayant pris part à la cérémonie de clôture officielle du stage.

Des projets pour 2025

Dans son mot de circonstance, le colonel-major Michel Innocent Peya a souligné que sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, plusieurs projets seront réalisés au-delà des travaux de construction d'infrastructures actuellement en cours.

Pour l'année prochaine donc, il



est prévu l'ouverture des premiers stages spécialisés dans les domaines techniques de la couture, la menuiserie, la plomberie, la pâtisserie, la conduite et bien d'autres. « Les personnels formés seront directement em-

ployés dans les unités techniques du groupement logistique des Forces de sécurité intérieure. Ces unités dont tous les travaux de construction de siège sont en cours de finalisation seront opérationnelles en tout début d'année 2025 », a fait savoir le colonel-major Michel Innocent Peya. Il a félicité le colonel Aubin Serge Willy Ikani pour la bonne tenue des troupes lors de cette clôture de stage.

Rominique Makaya

COMMANDEMENT TERRITORIAL DES FORCES DE POLICE DE LA CUVETTE

Le colonel Charlemagne Magloire Nkouka installé dans ses fonctions

Le colonel de police, Charlemagne Magloire Nkouka, a officiellement pris ses fonctions le 23 décembre à Owando en tant que commandant territorial des forces de police du département de la Cuvette. La cérémonie d'intronisation et de prise de commandement a été placée sous l'autorité du général de police de 1ère classe, Jean Pierre Okiba, commandant en second, chef d'état major des forces de police.

C'est dans l'esprit des traditions fortement ancrées dans la police et à l'occasion d'une cérémonie que le colonel Charlemagne Magloire Nkouka a pris ses fonctions en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des amis et membres de la famille. Cette cérémonie a débuté par la revue des troupes et le salut au drapeau. Ensuite, le général de police de première classe, Jean Pierre Okiba, commandant en second, chef d'état major des forces de police, a prononcé la traditionnelle formule d'investiture, phrase rituelle, invitant l'ensemble des policiers du département de la Cuvette à suivre les ordres de leur



Le colonel Charlemagne Magloire Nkouka lors de la cérémonie d'intronisation et de prise de commandement DR

nouveau chef. « Officiers, sous-officiers des forces de police de la Cuvette, à compter de ce jour, vous reconnaîtrez pour commandant territorial des forces de police le colonel Charlemagne Magloire Nkouka ici présent, vous lui obéirez en tout ce qu'il vous recommandera, pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements, l'observation des lois de la République et le succès des forces de police, conformément à la Constitution », a-t-il recommandé à tous les policiers de ce département.

Après cela, le colonel Charlemagne Magloire Nkouka, nommé il y a quelques jours par décret numé-

ro 2024-2854 du 5 décembre, s'est vu donc installer dans ses fonctions, à la tête de l'ensemble des unités des forces de police dans le département de la Cuvette.

Notons que le colonel Charlemagne Magloire Nkouka est un ancien enfant de troupe. Après cette cérémonie de prise de commandement, il devient le 20e officier de police à assumer cette fonction dans le département de la Cuvette. Il remplace à ce poste le colonel-major Roland Ngouabi, affecté dans le département de la Sangha. Pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail dînatoire a été servi à tous les convives à la fin de la cérémonie.

Hugues Prosper Mabonzo



LES MUCODEC
vous souhaitent

*Joyeux Noël
et bonne fête de fin d'année !*

CHAQUE JOUR EST UNE FÊTE AVEC CANAL+ !

Pour célébrer la fin d'année, CANAL+ a lancé une promotion exceptionnelle permettant à tous les abonnés de profiter de 30 jours gratuits sur la formule TOUT CANAL+. Pour en bénéficier, les abonnés, qu'ils soient actifs ou inactifs, doivent simplement se réabonner à la dernière formule souscrite, quel que soit le montant. Cette promotion peut être utilisée deux fois, offrant ainsi 60 jours d'accès à toutes les chaînes de CANAL+. Pendant cette période, les non-abonnés peuvent également rejoindre l'univers CANAL+ en achetant un décodeur à seulement 1000 CFA avec la formule Evasion.

Mais ce n'est pas tout ! CANAL+ va encore plus loin en offrant des groupes électrogènes par tirage au sort à ses abonnés. Ces groupes, exposés devant les STORES CANAL+, sont accessibles à tous ceux qui se réabonnent en boutique ou via paiement mobile.



Après avoir remis un premier groupe à **Madame Sidonie Sandy** (représentée par son fils au milieu à gauche), heureuse gagnante à la boutique de Mougali le 6 décembre 2024, ce mardi 17 décembre 2024, c'était au tour de **Monsieur Nguie Wono Fugain** (à l'extrême droite) d'être récompensé pour sa fidélité à CANAL+. La remise du groupe a eu lieu lors de l'ouverture du nouveau STORE CANAL+ au terminus de Mikalou, en présence du chef de quartier, **Monsieur Basten**, et de l'huissier de justice, **Maître Loubassou**.

L'heureux gagnant a exprimé sa gratitude envers CANAL+ : « **En cette période de pénuries d'électricité, je suis très heureux et vraiment surpris de recevoir un cadeau d'une si grande valeur de la part de CANAL+. Je remercie vivement toute l'équipe de CANAL+ et j'encourage tout le monde à se réabonner pour profiter des 30 jours gratuits et avoir la chance, comme moi, de gagner un des nombreux groupes électrogènes...** ».

La promotion **TOUS LES JOURS EST UNE FÊTE CHEZ CANAL+** se poursuit jusqu'au 31 décembre. De nombreux abonnés auront encore la chance de gagner à cette tombola et de profiter pleinement de TOUT CANAL+ pour des fêtes de fin d'année inoubliables en famille grâce à CANAL+.

A propos de CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO est une filiale du groupe CANAL+ International, société spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes CANAL+ spécifiquement pour le continent africain. Elle distribue les chaînes CANAL+ par satellite dans 20 pays d'Afrique centrale et de l'ouest. A travers Mycanal, son application de TV mobile, elle offre à ses abonnés la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes TV dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par CANAL+ en direct et en replay sur leurs tablettes ou leurs smartphones. Par le biais de ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus de 1000 emplois direct et indirect au CONGO.

CONTACT PRESSE

Département Communication CANAL+ CONGO

Chargé Communication : **Marlène KOULIMBA**

E-mail : Marlene.KOULIMBA@canal-plus.com



Fais entendre ta voix !

Saisis ta chance et rejoins le groupe consultatif de la jeunesse auprès de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo

- Tu es un citoyen congolais jeune et engagé ?
- Tu t'intéresses à l'environnement, au numérique ou à l'entrepreneuriat* ?

Rejoins la cohorte avant le 3 janvier 2025 !



Inscris-toi : <http://bit.ly/4fpsvkr>

info@jeunesse-ue-congo.eu

Date limite d'inscription : 3 janvier 2025

#Cohorte2025

***Critères de sélection :**

être âgé de 18 à 29 ans, domaines d'intérêt: environnement, médias, artisanat, biodiversité, faune, santé, infrastructures, entrepreneuriat, numérique, développement communautaire.



AFFAIRES SOCIALES

Environ 34 milliards pour l'inclusion productive des jeunes

Le Comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes a adopté, lors de sa deuxième session ordinaire, le 27 décembre à Brazzaville, le plan de travail et le budget annuel estimé à 34 milliards FCFA.

L'examen et l'adoption du budget annuel 2025, du plan de travail et de passation de marchés pour les dix-huit prochains mois ont ponctué les travaux du Comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes. « Les principaux résultats attendus sont : le paiement des transferts monétaires à 27 000 ménages ; la formation de 22 400 jeunes âgés de 18 à 35 ans en auto-entrepreneuriat ; celle de 5000 jeunes âgés de la même tranche d'âge en apprentissage des métiers », a expliqué le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka. Il a ouvert les travaux de ladite session à laquelle ont pris part les représentants des différents ministères impliqués : Af-



Les représentants des ministères impliqués dans le projet / Adiac

aires sociales, Formation technique et professionnelle ; Jeunesse, Petites et moyennes entreprises...

Selon lui, cette session a eu lieu dans un contexte où, au plan social, le gouvernement a adopté le document d'actions prioritaires qui, en relation avec l'année de la jeunesse, participe à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND)

2022-2026 avec pour actions phares : le Programme pro-jeunes dont les actions consistent en la satisfaction des besoins et des préoccupations de la jeunesse. Aussi, la mise en œuvre d'un programme d'investissement public et prioritaire devant soutenir les piliers du PND.

Dans ce sens, Ferdinand Sosthène Likouka a souligné ce qu'il qualifie d'avancées,

notamment la formation de 7097 jeunes à l'élaboration des plans d'affaires et d'appui à la formalisation par le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises. 2973 ont bénéficié de la garantie de cette structure le 30 octobre 2024.

Par ailleurs, il y a eu la formation et l'insertion de 687 jeunes par le Fonds natio-

nal d'appui à l'employabilité et l'apprentissage dans les filières de la maçonnerie, de la plomberie, du bois et de la restauration à Enyelle, Betou, Dongou et Impfondo, dans le département de la Likouala.

Il a également noté le recensement des candidatures à Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouessou dans le but de former 39549 jeunes à l'auto-emploi. La finalité étant de garantir à ces jeunes une subvention de production, tout comme celle visant à former 4 070 jeunes en apprentissage d'un métier dans le cadre la sixième sous-composante du projet.

« A l'issue de cette formation, les jeunes bénéficieront d'une subvention de démarrage afin de monter leurs propres ateliers », a précisé Ferdinand Sosthène Likouka.

Rominique Makaya



AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES



La République du Congo a obtenu le 14 avril 2023, d'une part, de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), un accord de prêt d'un montant de 70 millions de dollars US, et d'autre part du Partenariat mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), un accord de don d'un montant de 12 millions de Dollars, soit un total de 82 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). A cela s'est ajouté un financement additionnel de 50 millions USD en date du 8 décembre 2023, pour faire face à l'insécurité alimentaire, soit un total de 132 millions USD.

L'objectif de développement du projet est de renforcer la gestion des paysages, réduire l'insécurité alimentaire et accroître le recours à des activités économiques résilientes mises en œuvre par les communautés dans les zones ciblées.

Le ProClimat Congo, est placé sous la tutelle du Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR). Il est entré en vigueur le 13 octobre 2023 et sa date de clôture est prévue le 31 mai 2028.

Le projet cible environ 562 000 bénéficiaires, en plus de profiter aux administrations départementales, de districts et localités, répartis dans 3 zones paysagères distinctes dans les régions du nord, du centre et du sud du pays. Les composantes du projet sont étroitement intégrées de manière à garantir une prise en

compte simultanée des besoins de développement économique, d'exploitation durable des ressources naturelles et de conservation et se répartissent de la manière suivante :

Composante 1 : Renforcer la capacité des institutions et promouvoir la cohésion sociale Cette composante est axée sur le renforcement de la capacité des institutions qui sont essentielles à la gestion des paysages, et sur l'appui aux communautés dans la mise en place des bases pour leur inclusion effective dans les activités du projet.

Composante 2 : Renforcer les investissements dans l'agriculture durable et résiliente et la gestion du capital naturel

La Composante 2 financera des infrastructures agricoles durables et résilientes priorisées par les communautés dans le cadre de la Composante 1. Elle appuiera également les investissements dans des infrastructures dans les zones qui fournissent des services écosystémiques à l'agriculture et aux aires protégées. Ces investissements seront basés sur l'analyse élaborée dans le cadre de la Composante 1.

Composante 3 : Promouvoir des activités économiques et des chaînes de valeur inclusives et résilientes au changement climatique Cette composante financera les plans d'investissement élaborés dans le cadre de la Composante 1 à travers des micro-dons et le renforcement de capacités, tirant parti des investissements dans les infrastructures financées par la Composante 2.

Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet Cette Composante est dédiée à la gestion et au suivi et évaluation (S&E) du projet.

Composante 5 : Intervention d'urgence conditionnelle Le projet comprend une Composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC ou CERC en anglais). Elle vise à répondre aux besoins immédiats des populations en situation d'urgence ou de crise.

Composante 6 : Répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cette composante vise à s'attaquer à la situation actuelle d'insécurité alimentaire et soutiendra : (i) la fourniture d'une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence aux personnes les plus vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire, notamment les réfugiés, les communautés d'accueil, les enfants scolarisés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ; (ii) la fourniture d'intrants agricoles, de technologies et de services de conseil aux bénéficiaires éligibles, afin de soutenir l'augmentation de la production alimentaire locale ; et (iii) le renforcement des systèmes d'information et d'alerte précoce en matière d'insécurité alimentaire à l'échelle nationale.

1. La principale activité qui fera l'objet d'une publicité internationale est le recrutement d'une firme portant sur la mise en place du Système Communautaire d'Alerte et de Réponse Précoce (SCARP) dans les zones cibles du ProClimat ;

2. Les marchés financés par la Banque mondiale seront passés conformément aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023 et sont ouverts à toutes les entreprises et personnes éligibles au sens dudit Règlement ;

3. Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque mondiale seront publiés, dès leur communication, dans UN Développement Business, dgMarket, et le site internet de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ;

4. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection d'appel d'offres et/ou à manifestation d'intérêt pour les études et marchés spécifiques ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Unité de Gestion du ProClimat
Monsieur Mexans Sosthène MAYOUKOU
Coordonnateur du Projet ProClimat
Sis impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et Avenue Maréchal, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville,
Email : proclimatcongo@gmail.com
Tel : +242 06 696 16 10

COOPÉRATION

La France promet d'approfondir ses relations avec la CEEAC

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France en République gabonaise et à Sao Tomé-et-Principe, Fabrice Mauriès, a présenté, le 16 décembre à Libreville (Gabon), ses lettres de créance au président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo.

Recevant les lettres de créance, le président de la Commission de la CEEAC s'est félicité de la décision de la France d'accréditer un ambassadeur auprès de l'institution qu'il préside.

« Votre présence au sein de la famille des ambassadeurs accrédités auprès de la CEEAC est d'autant plus salutaire qu'elle permettra de faciliter un suivi permanent des dossiers relevant de la coopération entre la France et la CEEAC », a déclaré Gilberto Da Piedade Verissimo.

De son côté, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France en République gabonaise et à Sao Tomé-et-Principe, Fabrice Mauriès, a exprimé sa joie de travailler avec les États de l'Afrique centrale en bilatéral et en multilatéral. Il s'est félicité de l'action menée par son prédécesseur, et a promis de « redoubler d'efforts et d'énergie pour contribuer davantage à l'élargissement et à l'approfondissement des relations de coopération entre la CEEAC et la France ».

Après la cérémonie de présentation des lettres de créance, le diplomate français et le président de la Commission de la CEEAC ont échangé au cours d'un huis clos sur les opportunités de coopération et de dialogue entre la Commission de la CEEAC et



Gilberto Da Piedade Verissimo et Fabrice Mauriès/DR

l'ambassade de France au Gabon. Une coopération jusque-là marquée par des liens de consultation et de représentation au cours des événements organisés par la CEEAC et inversement.

Les deux interlocuteurs ont échangé sur la situation économique à Sao Tomé-et-Principe et

sur le processus de transition en cours en République gabonaise. L'ambassadeur de France a salué la levée des sanctions de la CEEAC sur le Gabon et le retour de celui-ci au sein de la famille de la CEEAC.

S'agissant des différentes crises qui secouent sa zone de couver-

ture, le diplomate français a déclaré que l'ambassade de France à Libreville et Sao Tomé-et-Principe est à la disposition des États membres « pour recueillir telle ou telle doléance à l'égard de telle ou telle crise, et relayer tel ou tel message ».

Enfin, l'ambassadeur de France

a rappelé que son pays est un partenaire important engagé aujourd'hui à un renouvellement de reconfiguration de sa politique sur le continent africain et en particulier dans la zone d'Afrique centrale couverte par la CEEAC, une politique tournée davantage sur les relations d'amitié et de coopération économique, culturelle et en matière de défense avec pour base le partenariat d'égal à égal et de les approfondir, afin de mieux appréhender les réalités sur le continent dans le respect des intérêts des uns et des autres.

Né le 10 juillet 1969, l'ambassadeur Fabrice Mauriès est administrateur de l'Etat du deuxième grade. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études approfondies de relations internationales et ancien élève de l'École nationale d'administration, promotion «Victor-Schoelcher», 1996. Tout au long de sa carrière professionnelle, il a occupé de nombreux postes.

Le nouvel ambassadeur de France au Gabon, à Sao Tomé-et-Principe puis à la CEEAC est chevalier dans l'ordre national du mérite. En dehors du français, Fabrice Mauriès parle couramment l'anglais, l'espagnol et le chinois.

Yvette Reine Boro

CEMAC

Répartition par pays des IDE français de 2023

Dans un contexte de relations économiques et stratégiques en mutation entre la France et les pays d'Afrique centrale, le Trésor français a publié des données sur les stocks d'investissements directs étrangers (IDE) français dans la région.

C'est dans un contexte particulier pour la France, marqué par une remise en question de ses accords de défense avec certains pays africains comme le Tchad et un appel pressant des dirigeants de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) pour des réformes économiques urgentes afin d'éviter une crise régionale, que le Trésor français vient de publier dans son bulletin d'information « Objectif Afrique » ses stocks d'IDE en Afrique centrale. Dans cet espace communautaire, le stock total des IDE français s'est établi à 5,6 milliards d'euros en 2023, un niveau identique à celui de l'année précédente. Ce qui représente environ 10% du stock total d'IDE français en Afrique en 2023, soulignant l'importance stratégique de cette région pour les investisseurs français sur le continent africain.

Le Congo, poids lourd des IDE français dans la région

Le Congo Brazzaville se positionne comme le principal récipiendaire des IDE français dans la zone Cémac, captant environ 44% du total régional avec 2,4 milliards d'euros en 2023. « Ce stock d'IDE français reflète le poids des secteurs extractifs congolais pour les capitaux étrangers », peut-on lire dans le bulletin « Objectif Afrique ». Mais ce stock a enregistré une baisse de 30% sur un an, illustrant les défis auxquels le pays fait face dans un contexte économique difficile.

Le Cameroun, une destination en plein essor

Avec un stock d'IDE français de 1,8 milliard d'euros en 2023, représentant 34% du total régional, le Cameroun s'affirme comme la deuxième destination privilégiée des investissements français dans la Cémac. Ce stock a connu une augmen-

tation substantielle de 84% par rapport à 2022, reflétant l'intérêt croissant des investisseurs français pour ce pays malgré les défis économiques régionaux. « Cette dynamique contraste avec celle des flux d'IDE globaux vers le Cameroun qui, d'après la Cnucead, ont fléchi de 14% en 2023 », indique le bulletin.

Le Gabon, troisième destination des IDE français

En troisième position, le Gabon, avec 981 millions d'euros en 2023, soit près de 18% du total régional. Ce stock a connu une croissance de 20% sur un an, témoignant de l'attractivité persistante du pays pour les investisseurs français, probablement portée par le secteur pétrolier et minier. Jusqu'en 2007, le Gabon représentait le principal destinataire des IDE français dans la zone grâce aux investissements des groupes pétroliers. Mais la part des IDE français ne cesse de reculer, en dépit de

la croissance de 20% observée entre 2022 et 2023.

Les autres pays de la Cémac à la traîne

La Centrafrique, le Tchad et la Guinée équatoriale représentent des parts modestes avec respectivement 3%, 1% et 1% en 2023. Cette répartition du stock d'IDE français dans la Cémac illustre une concentration des investissements dans quelques pays de la région, notamment le Congo, le Cameroun et le Gabon. Une concentration liée à des facteurs tels que la stabilité politique, l'environnement des affaires, les ressources naturelles et le potentiel de croissance économique de ces pays.

Des interrogations sur la pérennité de ces investissements

Cette publication intervient à un moment charnière où les relations économiques et stratégiques entre la France et les

pays d'Afrique centrale sont en pleine mutation. D'un côté, la France cherche à préserver ses intérêts économiques dans une région riche en ressources naturelles ; de l'autre, elle est confrontée à des revendications accrues d'autonomie et de souveraineté de la part de ses partenaires africains. Dans ce contexte tendu, cette publication sur les IDE souligne le rôle central que continuent de jouer les investissements français. La publication de ces chiffres apparaît donc comme un signal envoyé aux pays de la Cémac, réaffirmant l'engagement économique de la France dans la région tout en soulignant les efforts à fournir pour maintenir un environnement propice aux investissements étrangers. Elle intervient également à un moment où le soutien du FMI et d'autres partenaires internationaux est jugé crucial pour aider ces pays à mettre en œuvre les réformes nécessaires.

Noël Ndong

ÉTHIOPIE

Emmanuel Macron évoque les enjeux régionaux

A Djibouti, le président de la République de France a rencontré des militaires français où il a été reçu par le président Ismaïl Omar Guelleh, avant de se rendre en Éthiopie pour une rencontre avec le Premier ministre, Abiy Ahmed.

À l'issue d'un entretien avec le Premier ministre éthiopien, Emmanuel Macron a appelé les belligérants au Soudan à « déposer les armes ». Pour le président français, la seule voie possible est celle « du cessez-le-feu, de la négociation ». A son arrivée à Addis-Abeba, Emmanuel Macron a déposé une gerbe au monument de la bataille d'Adoua, bataille historique qui signe la victoire de l'Éthiopie face à l'Italie en 1896. Puis, le président français a pris la direction du Palais national, édifice construit en 1955 pour célébrer le jubilé d'argent du règne de l'empereur Haïlé Selassié. Les travaux de rénovation et de transformation de cet édifice en musée ont été financés par l'Agence française de développement (AFD). Paris va appuyer, à hauteur de 100 millions d'euros, le programme de réformes lancé par Addis-Abeba pour libéraliser son

économie. Emmanuel Macron s'est également engagé à accorder un prêt exceptionnel de 80 millions d'euros de l'AFD pour la modernisation du réseau électrique éthiopien, modernisation à laquelle devrait participer des entreprises françaises. Après la visite du musée, il s'est entretenu avec le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, suivi d'un dîner. Les deux hommes ont échangé sur la dimension bilatérale à l'accord mettant fin aux tensions entre l'Éthiopie et la Somalie, en passant par la situation intérieure en Éthiopie.

L'accès à la mer Rouge, un enjeu majeur pour l'Éthiopie

Un objectif central pour l'Éthiopie, pays enclavé de la corne de l'Afrique, est que le pays cherche à obtenir un accès à la mer Rouge. Un sujet qui avait généré de

fortes tensions avec la Somalie voisine lorsqu'en janvier, Addis-Abeba a signé un protocole d'accord avec la région séparatiste du Somaliland pour lui louer 20 km de côtes. Un projet d'accès à la mer sur lequel le Premier ministre éthiopien a demandé l'aide de la France. « L'Éthiopie a une population de 130 millions d'habitants, l'économie croît de manière considérable et pour cela, c'est un pays qui aura besoin d'accès à la mer de manière paisible, diplomatique en collaborant avec des pays frères comme la France », a déclaré Abiy Ahmed. Emmanuel Macron a jugé ce projet légitime. « Ce que le Premier ministre a dit sur l'accès à la mer, la nécessité pour l'Éthiopie de diversifier ses accès, d'avoir la maîtrise de son destin dans un environnement régional ô combien difficile est une demande

légitime. Et la France souhaite le rôle qu'elle peut jouer avec beaucoup d'humilité aider à ce processus de diversification par un dialogue responsable apaisé, respectueux du droit international avec les voisins et c'est dans cet esprit que nous avancerons et que nous aiderons au développement harmonieux de l'Éthiopie et de la région », a déclaré la chef d'Etat français.

Emmanuel Macron appelle à « un cessez-le-feu » au Soudan

Emmanuel Macron a évoqué la situation au Soudan avec le Premier ministre éthiopien. A Paris, la France a organisé une conférence internationale, à l'occasion le président français a lancé un appel aux parties belligérantes au Soudan pour qu'elles déposent les armes. « Nous appelons

les parties prenantes à déposer des armes et à tous les acteurs régionaux qui peuvent jouer un rôle, de le faire de façon positive, dans l'intérêt de la population qui a trop souffert. Le seul processus qui peut exister au Soudan, c'est celui du cessez-le-feu, de la négociation et de redonner toute sa place à la société civile qui a été si admirable dans la révolution qu'elle avait su conduire », a-t-il indiqué. « L'esprit de dialogue qui a prévalu dans la résolution du conflit au Tigré inspire, je le sais, la résolution d'autres situations difficiles pour parvenir à une paix durable », a lancé Emmanuel Macron, en référence directe aux conflits en cours dans les régions Oromia et Amahra. Ensuite, il a évoqué l'accord de Prétoria qui a mis un terme à ce conflit.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Le directeur de l'Administration des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de Mme Boussakangi Augustine Joséline, en service à la cellule de gestion des Ressources documentaires et du Réseau Internet, le mardi 17 décembre à l'hôpital de référence de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au n° 107 de la rue Ndzoko, Mpila Galéni (Rfce : arrêt Dr Blachet).

Le directeur de l'Administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

Mirgia Kimpolo, famille Jean-Clément Nzaba Mfoutou du village Tsoumbou - Saint-Tropez -, les enfants Kokolo, Mokodzi et Ngoma, dans leur immense tristesse, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de l'institutrice Kitoko, née Nzaba Jacqueline, survenu dans la nuit du lundi au mardi 24 décembre 2024, à Brazzaville, à l'âge de 71 ans. La veillée mortuaire se tient au n° 32, rue Balou-Constant, quartier Dahomey, à Bacongo-Brazzaville. Pour tout contact : 00 242 06 679 77 50



PHINEWARD CONGO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Capital : 2.000.000 de francs CFA

Siège social : 401-402 Lotissement Roc Tchikobo, Immeuble La Place, Centre-ville Pointe-Noire

République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2023-B 13-00083

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PHINEWARD CONGO, tenue en date du 20 novembre 2024, dûment enregistré le 6 décembre 2024 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 8825, folio 227/25,

Il a été respectivement décidé par l'associée unique de la dissolution et de la radiation au registre de commerce et du crédit mobilier de la société PHINEWARD CONGO ;

Le dépôt légal dudit Procès-verbal, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 décembre 2024 et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2024-D-01432.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bounzeki Matondo Christian.

Je désire être appelé désormais Boun Pharell.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois

On m'appelle Maleka Kobeli Fleury.

Je désire désormais être appelé Maleka Fleury.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

CHAMBRE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE:

Sylvestre Didier Mavouenzela dresse le bilan 2024

Le président de la Chambre consulaire de commerce de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela, a dressé au cours d'un point de presse de fin d'année le bilan de l'année 2024 et s'est projeté sur 2025.

Pour Sylvestre Didier Mavouenzela, 2024 aura été marquée par la volonté de l'exécutif congolais de mener le combat économique vers une amorce d'amélioration de la situation qui puisse garantir l'aptitude du Congo à faire face à ses nombreux défis. « *Ce millésime 2024 plein d'aspérités a ouvert la voie à une année 2025 où cette volonté doit être traduite dans les faits et confortée à travers l'adoption par tous d'un nouvel état d'esprit* », a-t-il estimé.

Ainsi, a-t-il constaté, il est un attentisme dont on ne peut plus s'octroyer le luxe. Garantir au secteur privé la capacité d'une pleine expression et lui créer les conditions des changements dont il est intrinsèquement porteur est vital. De ce fait, s'impose la matérialisation de l'engagement des acteurs concernés -gouvernement, entreprises, structures d'accompagnement, partenaires au développement- pour faire bouger le curseur.

Le président de la Chambre consulaire de commerce de Pointe-Noire a expliqué que prendre part à cette bataille -et contribuer à la gagner- est un impératif pour sa structure. « *En vue d'une implication de qualité, nous osons, chaque année, l'humble pari de la réinvention. Réinvention des méthodes de travail ; réinvention des outils d'accompagnement* », a-t-il prôné.

Il a confié qu'en cette année nouvelle est prévu un ravalement de la feuille de route stratégique de la chambre bien que reprenant



Sylvestre Didier Mavouenzela

les grands sujets qui ont tissé la trame des précédentes. Le numérique avec la digitalisation de l'attestation de ressortissant après celle du certificat d'origine et de la facturation, l'entrepreneuriat juvénile et féminin, l'ouverture des entreprises au monde, un ancrage terrain pour mieux dialoguer avec les entreprises,... : les axes d'effort sont nombreux. « *Ces chantiers seront, nous l'espérons, mieux menés en profitant de l'opportunité de l'exécution d'une nouvelle subvention*

que va nous consentir l'Union européenne. Amélioration du climat des affaires -prioritairement au profit du segment PME/PMI- et renforcement de l'écosystème d'accompagnement du secteur privé sont les deux pôles phares de ce nouveau projet », a-t-il expliqué.

Sur le premier aspect, afin de faciliter la résolution des conflits pour les Petites et Moyennes entreprises (PME)/Petites et Moyennes industries (PMI), la Chambre consulaire de com-

merce ambitionne de travailler à l'adaptation des conditions d'obtention de l'agrément de mise sur le marché des produits industriels et à l'intégration des mécanismes alternatifs de résolution des conflits dans le code des procédures commerciales.

Sur le second, elle projette de doper les capacités de son écosystème d'accompagnement du secteur privé afin d'aider les PME/PMI à maîtriser leurs processus de production, à améliorer la qualité des produits avec la mise en place d'un label CCIAM, à faciliter leur distribution sur le marché, à soutenir l'accès aux financements pour les entreprises ciblées par le biais d'un fonds de garantie, et à mettre en œuvre un ensemble d'initiatives axées

sur la rencontre entre les acteurs économiques, le secteur public et les partenaires techniques.

En filigrane de cet engagement, la contribution à la diversification économique de la République du Congo. « *Horizon pour lequel nous escomptons un regain de fluidité du dialogue public-privé et la contribution de nos ressortissants. Ressortissants auxquels, à travers ces lignes, nous formons les vœux de santé, de bonheur et de réussite au titre de la nouvelle année que nous souhaitons riche en initiatives innovantes, en actions de résilience et en coups d'audace* », a conclu le président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire pour son point de presse de fin d'année.

Marie Alfred Ngoma

HUMEUR

Et des frais d'inscription aux examens d'Etat...

Une grande escroquerie se passe au su et au vu de tous avec des montants qui vont au-delà de ceux que les autorités en charge de l'éducation fixent, à savoir 2000 FCFA pour le Certificat d'études primaires et élémentaires, 4000 FCFA pour le Brevet d'études du premier cycle et 5000 FCFA pour le baccalauréat. L'opinion nationale en parle, car la honte est devenue totale. Comment comprendre que certaines écoles privées y compris une frange de celles de l'Etat foulent au pied ces montants que fixe l'Etat sans être inquiétées ?

Où est l'Etat pour discipliner ces écoles irresponsables ? A Pointe-Noire, par exemple, certaines écoles ont commencé à exiger 25 000 à 35 000 FCFA comme droits d'inscription au baccalauréat pour les élèves qui sont en classe de terminale. Le même constat est établi un peu partout avec des montants qui vont au-delà même de 40 000 FCFA pour ces élèves. Quelle honte !

Ces pratiques reviennent toujours depuis près de cinq années déjà et les parents qui manifestent une volonté de ne pas payer de tels droits fallacieux n'ont que des yeux pour pleurer. « Ce n'est pas l'Etat qui nous a construit ces écoles », entendent-ils des promoteurs. Allez-y comprendre !

Si au moins des responsables des écoles qui agissent ainsi sont punis et montrés à l'opinion nationale, les autres vont se rétracter. Il suffit que les commis des ministères en charge des questions éducatives sillonnent dans des écoles, ils prendront ces rançonneurs la main dans le sac. C'est un vol qui ne dit pas son nom.

Ce qui est vrai, ces écoles privées oublient même que c'est l'Etat qui leur délivre les titres d'agrément pour leur ouverture et elles doivent impérativement obéir aux lois et règlements de la République en la matière. Cette cacophonie des montants à payer pour les inscriptions aux examens d'Etat crée des tensions sociales chez les parents. Et comme les écoles privées font ce jeu sans être inquiétées, nombreuses des écoles publiques emboîtent le pas. Encore que si l'on ne prend pas garde, la chose risque de se généraliser sur toute l'étendue du territoire national.

C'est quand même drôle et sans gêne aucune que ces écoles demandent 15 000 FCFA pour le CEPE, 25 000 FCFA pour le BEPC et 35 000 FCFA pour le baccalauréat. Quelle escroquerie à ciel ouvert !

Que les autorités imaginent des moyens coercitifs pour freiner ces allures mercantilistes qui tendent à devenir une coutume !

Affaire à suivre !

Faustin Akono

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 23e journée, 2e division

Burnley s'impose à Sheffield (2-0). Sans Han-Noah Massengo, dont la dernière apparition date du 26 novembre.

Angleterre, 22e journée, 3e division

Northampton chute à Reading (1-4). Titulaire, William Hondermarck a été remplacé à la 73e, alors que le score était de 3-0 pour Reading.

Huddersfield bat Stockport 1-0. Sans Loïck Ayina, absent depuis le début de la saison.

Belgique, 20e journée, 1re division

Sans Mark Mampassi, convalescent, Courtrai s'incline à domicile face à Charleroi (0-1). Le Cercle de Bruges prend un point à Saint-Trond (1-1). Sans Senna Miangué, absent du groupe.

Israël, 8e tour de la Coupe de l'Etat

Eloigné des terrains depuis fin novembre par des ischios douloureux, Fernand Mayembo a fait son retour au sein de la défense de l'Hapoel Haïfa, qui se qualifie aux dépens de Petah Tikva (1-1, 5-3 aux tirs au but). Le dé-

fenseur congolais a joué 105 minutes avant de céder sa place.

Remplaçant au coup d'envoi, Chance Leroy Mondzenga Mouala est entré à la 60e lors du succès de Bnei Raina face à Kfar Shalem (3-0). Le score était acquis lors de l'entrée en jeu de l'attaquant congolais.

Serbie, 16e journée, 1re division

Prestige Mboundou est resté sur le banc lors du succès du TSC Topola Baka sur le terrain de l'IMT Novi Beograd (0-2). Le TSC passera la trêve à la 7e place. Reprise le 1er février avec la réception de l'Etoile Rouge de Belgrade.

Portugal, 16e journée, 1re division

Gil Vicente rapporte le point du nul d'Arouca (1-1). Titulaire, Jordi Mboula, bien lancé par Correia, tente de glisser le cuir du bout du pied droit, mais le gardien adverse s'interpose (4e). Lancé à droite, il adresse ensuite une passe en retrait parfaite pour Santi Garcia, qui voit sa tentative déviée en corner (48e). Remplacé à la 90e+2.

Camille Delourme



Groupement



COMMUNIQUE

**DU PROGRAMME DE DRAINAGE DES EAUX FLUVIALES DE BRAZZAVILLE, PHASE II
PLAN D'ACTION ET DE REINSTALLATION (PAR) DES RIVERAINS DE LA TSIEME
Sites : Arrondissement 5 (Ouenzé) et 6 (Talangai)**

Les populations des quartiers 58 et 58 bis de Ouenzé, et celles des quartiers 601, 602, 603, 604, 605 et 606 de Talangai, affectées par les travaux du projet de drainage de la rivière Tsiémé à Brazzaville, sont invitées à consulter la liste provisoire qui sera affichée, du 20 au 25 décembre 2024 de 8h30 - 16h30, à l'immeuble EBINA, sis sur l'avenue des 3 Martyrs, côte à côte du dépôt FAKI Congo, référence rond-point EBINA.

Les personnes n'ayant pas de pièces d'identité (Cartes Nationales d'Identité (CNI) et/ou des Numéros d'Identification Unique (NIU) en cours de validités, et de comptes bancaires sont priées de se présenter à l'adresse indiquée, munies de leurs actes de naissance pour le remplissage du formulaire, en vue de l'établissement gratuit de ces documents (CNI et NIU) et de l'ouverture des comptes bancaires dans les livres de la Banque Postale du Congo (BPC). La présence de toutes les personnes concernées est vivement souhaitée et le retard ne sera pas toléré eu égard au caractère urgent des opérations.

Joyeux
NOËL



Suivez-nous sur Téléchargez pour android ou iOS



Écoute - Qualité - Client

Tel. : 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com
www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

GOUVERNANCE

Le PCT appelle à la mise en œuvre des réformes économiques

Réuni les 26 et 27 décembre à Brazzaville, le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a encouragé le gouvernement à définir et à mettre en œuvre toutes les réformes économiques et financières, notamment le nouveau rôle économique de l'Etat, la nouvelle gouvernance publique, la nouvelle fiscalité de développement et les nouvelles règles des finances publiques.

Selon la déclaration rendue publique au terme de la 13^e réunion ordinaire présidée par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, les réformes sont de nature à booster au plus vite l'économie et les moyens financiers de l'Etat. Au cours de cette rencontre du bureau politique, la dernière de cette année, les participants ont, entre autres, suivi une communication du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, également membre de cette instance du parti. Le chef du gouvernement, qui a commenté le message du président de la République devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre, a également présenté la situation socioéconomique et financière du pays.

« Le bureau politique a pris acte de la communication du Premier ministre, chef du gouvernement. Analysant la situation économique nationale, il a relevé qu'elle demeure difficile dans l'ensemble. En 2023 et 2024, c'est toute l'Afrique, particulièrement la Cémac, qui a souffert du ralentissement des activités en Chine et dans d'autres pays demandeurs des matières premières et des produits africains. Le bureau politique déplore tous ces chocs qui ont violemment heurté et fragilisé l'économie nationale, parce que pas assez diversifiée », souligne la déclaration, précisant que cette situa-



Les membres du bureau politique/Adiac

tion économique difficile a, de toute évidence, « engendré une baisse des rentrées fiscales et a occasionné des tensions sur les finances publiques, allant jusqu'aux tensions de trésorerie. »

Le bureau politique du PCT a, cependant, apprécié favorablement les conclusions positives des cinq revues du programme économique et financier (2022-2024) soutenu par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international. C'est ainsi qu'il souhaite la conclusion rapide et positive de la sixième et dernière revue de ce programme. « Le bureau politique encourage le gouvernement à poursuivre la mise en œuvre accélérée du Plan national de développement (PND) 2022-2026 pour un retour rapide à une croissance plus forte, inclusive, génératrice d'importantes ressources budgétaires et créatrice d'emplois en grand nombre. De ce qui

précède, le bureau politique s'accorde sur l'urgence pour l'Etat de retrouver des marges budgétaires lui permettant d'exercer de puissants effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie », poursuit le PCT.

Plusieurs actions à encourager

Le parti socle de la majorité présidentielle partage, par ailleurs, la décision du président de la République d'améliorer le climat des affaires pour faciliter l'implantation et le développement du secteur privé. Le but étant de faire jouer à ce secteur le rôle de principal créateur des richesses et d'emplois ainsi que de principal contributeur au revenu de l'Etat. Pour la relance de l'économie nationale, le PCT appelle le gouvernement à exécuter de façon déterminée le PND 2022-2026, dans sa version redimensionnée. Parlant de la situation sociale, le PCT

relève qu'elle est aussi préoccupante. « Des multiples attentes de la population demeurent pressantes, notamment en matière de la desserte en eau et en électricité, de ramassage d'ordures ménagères, de transport en commun, d'emploi, de santé, d'éducation, de sécurité et de pouvoir d'achat. Le bureau politique est convaincu que toutes ces difficultés découlent de l'insuffisance des ressources financières publiques », a reconnu le parti au pouvoir.

Outre toutes ces difficultés, le bureau politique du PCT observe que le gouvernement pose plusieurs actes encourageants au bénéfice de la population. Parmi ces actes, il a cité le recul significatif de l'insécurité, causée par les jeunes délinquants ; la mise en place des organes de gestion de la Caisse d'assurance maladie universelle ; le renouveau de la politique agricole au travers

des Zones agricoles protégées ; le paiement régulier des salaires des fonctionnaires ; l'amélioration du rythme de paiement des pensions des retraités ; l'effort pour la reprise de la paie des bourses des étudiants. A cela s'ajoutent l'amélioration et la diversification de l'offre de formation et particulièrement d'apprentissage des jeunes en quête d'emploi.

« En considération de cela, le bureau politique salue les efforts du gouvernement et l'exhorte à maintenir le dialogue avec les partenaires sociaux pour préserver la paix sociale. Il l'encourage à poursuivre les efforts dans les domaines de la sécurité de la population, du paiement régulier des salaires des fonctionnaires et des agents des organismes publics, des pensions et des bourses », invitant l'exécutif à amplifier la dynamique des initiatives et d'encadrement pour l'emploi des jeunes et à mettre en œuvre les orientations du président de la République, pour « une dynamique accrue de redressement de la situation socio-économique nationale. »

Le PCT a, enfin, exhorté l'ensemble de ses militants et sympathisants à soutenir l'action du gouvernement, et à renforcer l'unité, la cohésion, la discipline et la solidarité, dans leur engagement avéré derrière le président de la République.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Bonne année !

A toutes celles et tous ceux qui lisent chaque jour ce journal dans ses différentes versions imprimées ou numériques, nous sommes heureux d'offrir nos vœux pour la nouvelle année dont les premières heures débiteront très prochainement. Avec l'espoir que cette année 2025 sera plus heureuse, plus détendue, plus positive que celle qui s'achève.

Si rien ne nous permet d'anticiper les jours, les semaines et les mois à venir, tout nous conduit à dire, à écrire que l'homme moderne détient entre les mains son destin et que, par conséquent, il sera pleinement responsable des événements de l'année à venir. D'où cette idée aussi simple qu'évidente selon laquelle nous devons tous nous mobiliser pour faire en sorte que nos mauvais instincts soient plus bridés qu'ils ne l'ont été ces derniers temps et que,

par conséquent, la voix de la raison, de la paix l'emporte enfin.

Deux dangers majeurs se sont en effet confirmés tout au long de ces dernières décennies, dangers que l'on peut ainsi résumer :

° Les avancées techniques et scientifiques qui caractérisent ce début de siècle, de millénaire génèrent, parallèlement aux progrès économiques, des menaces sur le devenir de l'humanité qui dépassent de loin, de très loin celles qui ont provoqué les crises mondiales précédentes.

° Les hauts responsables des grandes puissances – Chine, Etats-Unis, Europe, Inde, Russie – n'ont visiblement pas conscience des risques que font courir à la population mondiale l'évolution de ces technologies et, de ce

fait, ne prennent pas les mesures nécessaires pour anticiper le proche avenir.

Dans ce contexte, que nous ne cessons nous-mêmes de dénoncer comme nombre d'observateurs de par le monde, il est une évidence qui s'impose et que nous devons tous relayer sur les cinq continents : seule une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale mettra l'homme à l'abri de ses mauvais instincts. Ce qui veut dire, répétons-le ici sans l'ombre d'un doute, que seule la réorganisation des Nations unies nous protégera des terribles dangers que nous courons tous.

Voyons si cette évidence figurera en bonne place dans les discours que vont prononcer les Grands de ce monde tout au long des prochaines heures. Et prions le ciel pour que ce soit bien le cas !

Jean-Paul Pigasse